

2019 Rapport d'Activités





Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Pays Grenadois établit un rapport

annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

Ce document est adressé, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre de l'intercommunalité. Il est accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Fruit d'une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité, le rapport d'activités est le reflet de l'investissement quotidien de la Communauté de Communes au service d'un territoire et de ses habitants.

Jean-Luc LAFENÊTRE,

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

Rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

Directeur de la publication : Jean-Luc LAFENÊTRE

Rédaction : services communautaires

Conception, réalisation : service communication

Impression : Communauté de Communes du Pays Grenadois

Crédits photos : Communauté de Communes du Pays Grenadois, Gilles Arroyo, association La Grange

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS GRENAOIS SUR :

www.cc-paysgrenadois.fr

Sommaire

5

UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

10

UN TERRITOIRE **À PROTÉGER**

11

UN TERRITOIRE **EN DÉVELOPPEMENT**

15

UN TERRITOIRE **AU SERVICE DE LA POPULATION**

17

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN GRANDIR**

21

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN VIEILLIR**

23

UN TERRITOIRE **ANIMÉ**

26

ANNEXES

SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS POUR
LE PREMIER BAL TRAD' ORGANISÉ
PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE
LE 18 JANVIER 2019



RENCONTRE AVEC
LES ACCA DU TERRI-
TOIRE LE 15 JANVIER
2019 (GESTION
DES DÉCHETS DE
VENAISON)



RÉUNION DE
PRÉSENTATION DU
PLU À LA POPULATION
LE 11 AVRIL 2019

FÊTE DE LA NATURE
ET DES SALIGUES
LE 25 MAI 2019
À CAZÈRES SUR
L'ADOUR



LE SERVICE ANIMATION
SENIORS EN SORTIE AU
MARCHÉ DE PRODUCTEURS
À GRENADE SUR L'ADOUR
LE 3 JUILLET 2019



L'ACCUEIL DE LOISIRS
EN VISITE AU SICTOM
DU MARSAN
LE 25 AVRIL 2019

CIE PYRAMIDE
LE 18 OCTOBRE 2019
FESTIVAL "LES ARTS
EN DÉROUTE5"
(LE VIGNAU)



DES ENFANTS CAPTIVÉS
PAR LE SPECTACLE DE NOËL
PROPOSÉ PAR LE RELAIS
ACCUEIL PETITE ENFANCE

11
COMMUNES

7 914

HABITANTS
(INSEE 2019)

77
AGENTS

30
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

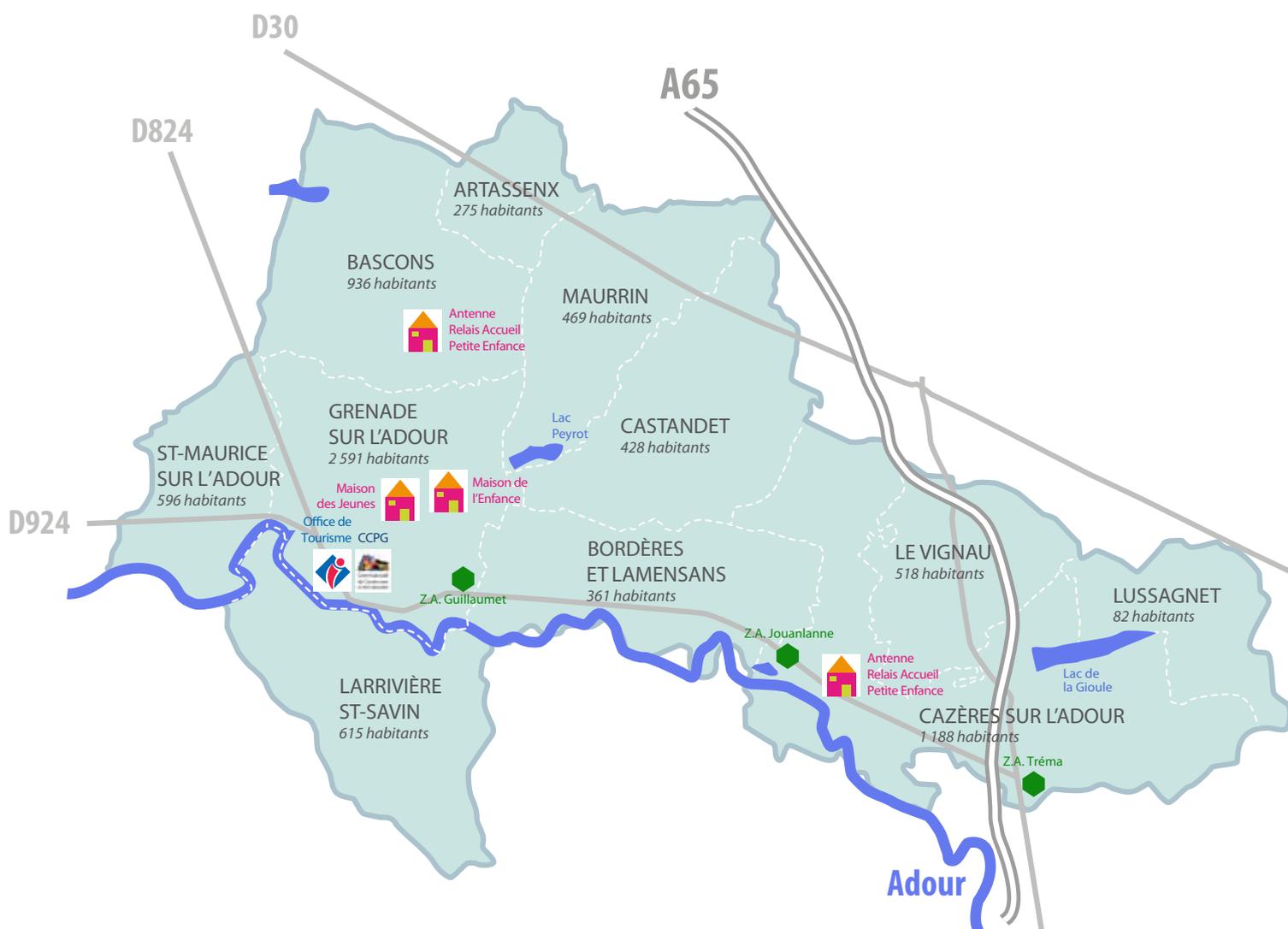
1

SITE NATUREL
REMARQUABLE
D'INTÉRÊT RÉGIONAL :
LES SALIGUES DE L'ADOUR

166,69 ^{KM²}
DE SUPERFICIE

395

ENTREPRISES
(source : Etat N°1081 B CFE DDFIP)



L'INSTITUTION

La Communauté de Communes du Pays Grenadois est un **établissement public de coopération intercommunale** (EPCI) regroupant 11 communes.

La collectivité est **présidée par Pierre Dufourcq**, qui est chargé de mettre en œuvre les décisions prises en conseil communautaire, en s'appuyant sur l'administration et les services.

Le conseil communautaire, organe délibérant en charge de la gestion des dossiers de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées, **est composé de 30 élus**. Chacune des 11 communes du territoire est représentée

au minimum par 2 élus.

Le **bureau communautaire** examine et arbitre les décisions et projets communautaires en vérifiant la conformité de ces derniers par rapport aux intérêts communautaires. Les décisions sont ensuite soumises au conseil communautaire.

La Communauté de Communes a également instauré des **commissions de travail thématiques** composées d'élus des différentes communes du territoire. Ces commissions se réunissent tout au long de l'année en fonction des dossiers à gérer et réflexions à produire. Ces rencontres servent de support aux décisions prises par le bureau des maires et le

conseil communautaire.

L'assemblée a validé la dématérialisation des convocations et des rapports associés.

Le 8 juillet, elle accueillait Madame Huguette Brault en remplacement de Madame Laurence Le Faou, démissionnaire pour la commune de Castandet.

12 RÉUNIONS DE BUREAU COMMUNAUTAIRE

12 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

92 DÉLIBÉRATIONS

> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION

92 délibérations ont été prises par les élus communautaires sur l'année 2019



19 projets communaux tels que l'acquisition de radars pédagogiques à Grenade sur l'Adour ont été financés au titre des fonds de concours

LES PRINCIPALES MISSIONS

Trois modifications de statuts ont été arrêtées par Monsieur le Préfet pour des compétences facultatives :

> Collecte et élimination des **déchets de venaison**.

> Culture : gestion et animation du **Centre d'interprétation de la course landaise**. La Communauté de Communes est compétente pour la création et l'extension du Centre d'interprétation de la course landaise.

> **Ecole de musique** : création et extension d'une école de musique communautaire.

RAPPEL DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

> Aménagement de l'espace (SCOT, PLUi).

> Actions de développement économique (création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme).

> Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

> Collecte et traitement des déchets.

> Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

> Protection et mise en valeur de l'environnement.

> Politique du logement et du cadre de vie.

> Création, aménagement et entretien de la voirie.

> Action sociale d'intérêt communautaire.

> Assainissement.

> Eau.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

> Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique de numérisation du cadastre et des réseaux.

> Bornes de recharge électrique.

> Création et gestion d'un service d'aide aux demandeurs d'emplois.

> Aménagement numérique.

> Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

> Culture.

> Animaux errants.

> Création et gestion des Ateliers Multiservices Informatique.

> Ecole de musique.

> Développement durable.

> Collecte et élimination des déchets de venaison.

FINANCES

Le 8 avril, les élus se sont réunis en conseil communautaire afin de voter le budget 2019.

Le **budget général de la Communauté de Communes, de l'ordre d'un peu plus de 13 millions d'euros** cette année encore, a permis aux élus de ne pas augmenter la pression fiscale qui reste identique depuis 2011. Le

maintien des taux des quatre taxes prélevées par la Communauté de Communes (habitation, foncier bâti, foncier non-bâti et cotisation foncière des entreprises) a ainsi été reconduit.

Les budgets annexes ont été votés à hauteur de :

> 3 642 165 euros pour les zones

d'activités économiques,

> 108 568 euros pour l'Office de tourisme,

> 2 553 621 euros pour l'assainissement,

> 1 787 582 euros pour l'eau.

La **renégociation d'un emprunt** a permis une économie de 49 294 euros.

Le budget du Centre intercommunal d'action sociale s'équilibre à 940 734 euros.

La solidarité, omniprésente et conséquente, apparaît dans le développement économique, l'aménagement du territoire, le social, la culture et

la tradition ou encore le tissu associatif d'intérêt communautaire.

LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DES COMMUNES

Les plans de financement des 11 communes sont largement soutenus dans l'oxygénation de leur trésorerie via :

> la **dotation de solidarité communautaire** : 600 000 euros distribués aux 11 communes soit 75,50 euros par habitant,

> les **fonds de concours** : 19 projets communaux financés sur 9 communes pour un montant total de 123 534 euros,

> la **prise en charge de la part de chaque commune contributrice au FPIC** (Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales) soit 216 200 euros,

> les **attributions de compensation** : 425 901 euros versés.

COMMENT EST FINANCÉE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

L'essentiel des ressources provient de la fiscalité des ménages et des entreprises auquel s'ajoutent les dotations de l'État, les subventions d'organismes publics et la participation des usagers à certains services payants.

Budget d'équipements



Tourisme, culture
et patrimoine

1 670 000 €

*Construction de la Maison
de la Course Landaise,
construction de l'École de Musique*



Développement économique
et aménagement du territoire

1 459 994 €

*Numérique, habitat intergénérationnel,
étude de circulation de Grenade sur l'Adour,
PLUi, PLH, voirie*



Fonds de concours
aux communes

525 000 €



Environnement

35 000 €

*GEMAPI,
déchets de venaison*



Services généraux

32 000 €

*Bâtiments, matériel divers, étude
de diagnostic scolaire, remboursement
de la dette, etc...*

Financé par :

- 88 % d'excédents de trésorerie capitalisés,
- 11 % de dotations de l'État,
- 1 % d'autres subventions.

Budget de fonctionnement



LE PERSONNEL

EFFECTIFS

La collectivité, Communauté de Communes et Centre Intercommunal d'Action Sociale confondus, compte **77 agents** répartis ainsi :

- services administratifs : 10,
- service eau et assainissement : 9,
- école de musique : 9,

- service enfance-jeunesse : 17
- service technique : 4,
- service tourisme, culture : 3,
- CIAS : 25.

En matière de mouvement de personnel, on note le départ de 4 agents et l'arrivée de 9 autres au sein de la Communauté de Com-

munes. Le CIAS comptabilise quant à lui 2 départs et 3 arrivées.

4 agents de la Communauté de Communes ont bénéficié d'un avancement de grade en 2019 après réussite à examen professionnel. Un agent du CIAS par ancienneté.

> UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

8 stagiaires (Master en droit public, BTS économie sociale et familiale, stage d'observation de 3^{ème}, BAFA, etc...) ont été accueillis au cours de l'année ce qui représentent 144 jours de stage réalisés.

6 d'entre eux ont effectué leur stage à la Communauté de Communes, les 2 autres au CIAS.

FORMATIONS

65,5 jours de formation ont été ef-

fectués au sein de la Communauté de Communes (25 agents concernés) et 74 jours au niveau du CIAS (19 agents concernés).

ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme, toutes absences confondues, pour l'année 2019 est de :

- 2,95 % pour la Communauté de Communes (7,2 % au niveau national),

- 5,51 % pour le CIAS (12,5 % au niveau national).

Le Pays Grenadois (Communauté de Communes et CIAS confondus) compte 77 agents



> UN TERRITOIRE À PROTÉGER

11 tonnes de déchets de venaison sont générées chaque année par les ACCA du Pays Grenadois



Une étude d'avant-projet relative au confortement de la digue Pénich-Laburthe à Larrivière Saint-Savin a été menée en 2019

ENVIRONNEMENT

SITE NATURA 2000

Une **convention de partenariat** relative à la gestion du site Natura 2000 du réseau hydrographique du Midou et du Ludon (23 hectares sur le Pays Grenadois) a été signée entre le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac, et quatre Communautés de Communes (Pays de Villeneuve de Marsan en Armagnac, Pays Grenadois, Landes d'Armagnac et Mont-de-Marsan Agglomération).

ITINÉRAIRE NAUTIQUE DE L'ADOUR

Les deux descentes en canoë-kayak proposées durant l'été par le SIMAL en partenariat avec l'Office de Tourisme, les gardes nature du Département et la section kayak de l'Association La Grange n'ont pas connu le succès escompté. Seuls 8 participants ont pu découvrir l'environnement de l'Adour sur la portion Cazères/Grenade sur le format d'une journée.

DÉCHETS DE VENAISON

La Communauté de Communes a été sollicitée par les ACCA du territoire pour la gestion des déchets de venaison.

Conscients de la problématique de salubrité publique et de son intérêt général, les élus ont voté l'**intégration de cette compétence dans les statuts** et engagé une réflexion qui a conduit à la **création d'un site de collecte** suffisamment éloigné des habitations, afin d'éviter toutes nuisances auprès de la population.

Le site de l'ancienne déchetterie de Grenade sur l'Adour a ainsi été aménagé pour pouvoir répondre à ce besoin.

L'enlèvement des déchets est confié au prestataire Atemax, spécialisé dans les services d'équarrissage.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Le dossier très technique de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations est travaillé en collaboration avec l'Institution Adour.

Concernant le passage de l'Adour au niveau de la **digue de Pénich-Laburthe**, une **étude d'avant-projet du confortement de l'ouvrage** a été réalisée cette année par le cabinet agréé ISL Ingénierie.

L'intercommunalité dispose maintenant du chiffrage financier des différentes solutions techniques qui peuvent être mises en œuvre.

PLANIFICATION

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE ET PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

2019 a été une année décisive pour le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Le nombre de réunions en commission ne révèle pas l'intensité du travail qui a prévalu pour l'ensemble des délégués et de l'équipe technique communautaire et de maîtrise d'œuvre.

En effet, cette année a été ponctuée par **plusieurs étapes déterminantes** dans l'élaboration de ce document majeur pour l'avenir du territoire :

- 1^{er} trimestre : **ajustement et finalisation des parties réglementaires** (commissions des 11 janvier, 17 janvier, 15 février et 1^{er} mars) ;

- **Nouveau débat sur le PADD** (Projet d'aménagement et de développement durables) en conseil communautaire du 4 février ajustant les objectifs de consommation de l'espace ;

- Le 28 mars : **concertation des**

conseillers municipaux à Cazères sur l'Adour ;

- **Réunions publiques** avec la population : 110 participants entre le 9 avril à Bascons et le 11 avril à Grenade sur l'Adour ;

- **Décision d'arrêt de projet** : délibération n° 2019-037 du 29 avril ;



Trois commissaires enquêteurs se sont relayés sur le territoire durant l'enquête publique

- **Consultation des personnes publiques associées** de juin à septembre et analyse de leurs avis le 23 septembre ;

- Organisation de **l'enquête publique unique** qui a mobilisé 117 administrés durant la période du 15 octobre au 15 novembre et qui s'est conclue en décembre par la **remise du rapport de la commission d'enquête avec avis favorable.**

En parallèle de ce chantier, une procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Cazères sur l'Adour a été approuvée le 24 juin 2019 afin de permettre à l'entreprise GAïA de fixer le maintien de son activité sur le territoire.

Au niveau supra-communautaire, le **SCOT (Schéma de cohérence territoriale)**, réalisé à l'échelle du PETR Pays Adour Chalosse Tursan, a été **approuvé par le Comité Syndical le 9 décembre**. Les délégués communautaires ont veillé à la compatibilité entre le PLUi et SCOT.

CONSTRUCTION TERRITORIALE



Le service Application du droit des sols a instruit 785 dossiers en 2019

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'instruction des autorisations du droit des sols fonctionne aujourd'hui pour 10 communes du territoire ainsi que la ville de Saint-Sever avec qui une mutualisation de service a été mise en place il y a 3 ans.

L'activité a augmenté de 10 % en 2019 et sur les 785 dossiers instruits, 57% l'ont été pour le territoire.

Le technicien apporte un **appui technique aux élus** pour différents

dossiers. Il a ainsi répondu à 34 sollicitations dont 9 dans le cadre de l'élaboration du PLUi du Pays Grenadois.

POLITIQUE CONTRACTUELLE

Certaines actions permettent de construire le territoire à plus ou moins brève échéance et à différents niveaux.

Dans le cadre des attributions du PETR Adour Chalosse Tursan / Mont de Marsan Agglomération, il s'est agi pour la Communauté de Communes

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

Signature du contrat de dynamisation et de cohésion territoriale (PETR Adour Chalosse Tursan / Mont de Marsan Agglomération)



de participer à la réflexion de définition des politiques contractuelles de l'État (**contrat de ruralité**) et de la Région Nouvelle-Aquitaine (**contrat de dynamisation et de cohésion territoriale**).

PLAN DE RÉFÉRENCE DE LA VILLE DE GRENADE SUR L'ADOUR

L'intercommunalité a été invitée à participer au comité de pilotage de ce plan de référence. Ce projet aspire à **revitaliser le rôle de chef-lieu de territoire de la commune** en maintenant et en développant son offre de services qui rayonne sur l'ensemble du territoire par la **mise en œuvre d'un projet global et partenarial**.

Parmi les axes de travail, on notera celui de la dynamisation de l'offre de logements en cœur de ville ainsi que la reconquête commerciale de ce cœur de ville.

PROMOTION AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AGRICOLES

La Communauté de Communes apporte également son **soutien financier au Comice Agricole du Pays Grenadois** qui se tient traditionnellement lors des fêtes locales du mois d'août à Maurrin et qui se veut être un événement promotionnel de produits agricoles de qualité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Sur les zones d'activités, les ventes de terrains de ces deux dernières années ont induit le **démarrage de nouvelles activités économiques** :

- un garage de réparation automobile à Cazères sur l'Adour sur la ZA du Tréma et,
- un laboratoire de transformation charcutière et de préparation de plats cuisinés à Grenade sur l'Adour sur la ZA de Guillaumet.

À noter que cette dernière activité, développée par la Boucherie-charcuterie Dartiguelongue a reçu une subvention du Conseil Départemental des Landes d'un montant de 75 000 € dans le cadre de la délégation à **l'octroi d'aides à l'immobilier d'entreprises** votée le 25 juin 2018.

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

La Communauté de Communes accompagne l'**association des Acteurs Économiques du Pays Grenadois** (ancienne association des commerçants de Grenade sur l'Adour) qui ambitionne de fédérer les entreprises du territoire et de favoriser l'entraide économique en son sein.

Afin de relancer la mobilisation des adhérents de cette association, la Communauté de Communes, via l'Office de Tourisme, a soutenu l'organisation du premier Marché de Producteurs de Pays porté par cette association et qui s'est tenu le 3 juillet à Grenade sur l'Adour.



Une aide à l'investissement immobilier a pu être versée au laboratoire nouvellement implanté sur la ZAE de Guillaumet

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

LES LANDES 100 % FIBRE OPTIQUE EN 2022

Le projet initial, débuté en 2016 et confié au Sydec, a évolué en 2019 avec le nouvel outil mis en place par l'Etat : l'**Appel à Manifestation d'Engagement Local (AMEL)** dont s'est saisi le Département et qui permettra une **couverture 100 % fibre optique des Landes**.

Pour rappel, le schéma initial prévoyait le déploiement de la fibre optique d'ici 2025 pour 70 % des

Landais et un débit minimal de 8 Mbits/s pour 80 % des foyers, entreprises et établissements publics.

Le Conseil départemental a délibéré sur la prise en charge du financement nécessaire à cette évolution du programme à hauteur de 10 millions d'euros.

En conséquence, à compter de 2020, ce sera l'opérateur privé Altitude Infrastructure qui poursuivra les travaux sur une partie du terri-

toire landais, dont la Communauté de Communes du Pays Grenadois.

Cette couverture devrait se terminer fin 2022.

Les dépenses engagées à ce jour par la Communauté de Communes s'élèvent à 185 605 € en investissement et 17 370 € en fonctionnement.

En septembre 2019, le Conseil Départemental a annoncé son plan de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du département



Rénovation de 37 000 m² de voirie en 2019

VOIRIE

MUTUALISATION DE LA COMPÉTENCE VOIRIE

La création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire constituent une des compétences optionnelles dont la Communauté de Communes du Pays Grenadois s'est dotée.

Cette compétence est exercée via une **convention de mise à disposition de service technique signée avec Mont-de-Marsan Agglomération**.

TRAVAUX RÉALISÉS

L'activité voirie sur l'année 2019 a permis la **rénovation de plus de**

37 000 m² de voirie et l'entretien de fossés avec 120 heures de pelle mécanique et 90 h de camion, pour une **dépense globale de 373 000 €**.

50 permissions de voirie ont été enregistrées en 2019.

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

De nouveaux agents ont été recrutés afin d'assurer les différentes interventions sur le territoire



La compétence eau potable est intégralement gérée par la Régie Eau et Assainissement depuis le 1^{er} janvier 2019

EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la régie communautaire gère l'ensemble des services (eau potable, assainissement collectif et autonome) sur l'ensemble du territoire.

Le personnel du service eau et assainissement est soumis aux astreintes, dispositif qui permet une réactivité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce service qui gère la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, compte environ **1 600 abonnés**.

L'ensemble des ouvrages contrôlés par la Police de l'eau se sont avérés conformes à la législation.

Plusieurs opérations d'investissement ont été réalisées en 2019 :

- inspections télévisées sur le réseau de Larrivière Saint-Savin (6 116 € HT),
- remplacement des tampons d'eaux usées à Grenade sur l'Adour (6 351 € HT),
- réalisation de deux branchements à Cazères sur l'Adour (6 353 € HT).

ASSAINISSEMENT AUTONOME

2 200 installations autonomes sont recensées sur le territoire communautaire.

Les agents visitent régulièrement ces installations (existantes, neuves ou réhabilitées), s'assurent de leur bon fonctionnement et fournissent aux usagers conseils et informations nécessaires à leur entretien.

En 2019, 505 installations ont été contrôlées. Parmi elles, 178 étaient conformes, 327 non-conformes.

EAU POTABLE

3 800 abonnés adhèrent à ce service qui a pour missions principales la production, le stockage, le traitement et la distribution d'eau potable.

Le **prix de l'eau pour l'année 2019**, pour une consommation de 120 m³ (référence règlementaire), est **resté inchangé** par rapport au tarif pratiqué en 2018.

En matière d'investissement, le service eau potable a fait l'acquisition de matériel de gestion des réseaux pour 17 321 € HT et de matériel d'équipement des locaux pour un montant de 21 189 € HT.

EMPLOI

ESPACE EMPLOI

L'espace emploi accueille les demandeurs d'emploi du territoire sur rendez-vous et leur propose une aide de proximité à raison de deux demi-journées par semaine.

En 2019, **172 entretiens** se sont déroulés au sein de ce service. Des **rendez-vous personnalisés** qui ont permis un accompagnement des demandeurs d'emploi en matière de rédaction de CV, d'inscription à Pôle Emploi, d'orientation vers des formations ou encore d'information relative à l'éligibilité à certains contrats.

21 personnes ont décroché un emploi en CDD et 8 autres un contrat saisonnier. En parallèle, 4 usagers du service ont pu accéder à un cursus de formation et 2 personnes ont réalisé une période de stage en entreprise d'une durée de 15 jours.

MISSION LOCALE DES LANDES

Depuis 2019, suite à une évolution des besoins et du nombre de jeunes accompagnés sur le territoire, **le temps de présence sur les permanences de la Mission Locale au sein**

de la Maison des Jeunes a augmenté. Elles ont désormais lieu une journée complète tous les 15 jours contre une demi-journée auparavant. Des rendez-vous sont également proposés en dehors de ces permanences en cas d'urgence.

Plus de **250 entretiens individuels** ont été réalisés pour offrir un soutien personnalisé aux jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Sur **78 jeunes accompagnés** (dont 36 nouveaux), plus de 60 ont bénéficié d'un accompagnement renforcé et 410 actions ont été engagées en fonction des situations des jeunes (55 % liées à l'emploi, 18 % pour un projet professionnel et les autres concernent la formation, la santé, le logement, la citoyenneté, les loisirs, le sport et la culture).

Une dizaine de partenaires implantés en Pays Grenadois se sont mobilisés durant l'année pour proposer offres d'emploi, stages et immersions professionnelles.

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE (AMI)

Les missions de l'Atelier Multiservices Informatique (AMI) ont évolué. Longtemps fréquenté par les jeunes qui s'y retrouvaient notamment pour s'adonner aux jeux en ligne ou échanger sur les réseaux sociaux, **la structure accueille désormais un public intéressé par l'initiation à l'informatique ou ayant besoin d'un accès pour naviguer sur la toile.**

Courant 2019, **187 personnes** ont fréquenté l'AMI pour un total de 1 056 visites. Parmi ces usagers, **70 ont suivi**

des initiations dont 37 dans le cadre du dispositif d'itinérance proposé sur les communes de Bascons, Castandet, Maurrin et Le Vignau.

PROJETS TRANSVERSAUX

Du 13 au 28 mai 2019, l'Agence landaise pour l'informatique (ALPI) a utilisé la salle équipée de l'AMI dans le cadre du **projet régional de formation destiné aux demandeurs d'emploi.** 7 personnes du territoire et de communes voisines en ont bénéficié.

Près de 80 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont été accompagnés par la Mission locale des Landes en 2019



37 personnes se sont inscrites aux initiations dispensées dans le cadre du dispositif d'itinérance de l'AMI

> UN TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

L'AMI participe à une réflexion menée par le Conseil Départemental et l'ALPI en matière d'e-inclusion (rendre le numérique accessible à chaque individu) afin de préparer l'horizon 2022 du « tout dématérialisé » et de pouvoir répondre aux

demandes formulées pour les démarches administratives du public, de façon juridiquement sécurisée.

Un projet de **mise en page de textes avec les enfants de l'Accueil de loisirs** a également débuté en 2019 dans le

cadre de la réalisation d'un ouvrage intitulé « Petit oursin qui voulait des câlins ».

ECOLE DE MUSIQUE

Durant l'année scolaire 2018/2019, 89 élèves dont 23 adultes ont fréquenté les cours dispensés au sein de l'école de musique.

104 élèves étaient inscrits à la rentrée de septembre 2019.

Les **9 assistants d'enseignement artistique** y font découvrir un panel de **16 instruments des plus classiques aux plus traditionnels** tels que boha (cornemuse landaise) et accordéon diatonique.

Le public est de plus en plus nom-

breux à venir soutenir les élèves durant les **scènes ouvertes**, proposées en mars, exercice durant lequel ils exécutent seuls une œuvre en public.

La **première édition du Bal Trad'** (mélange de musique, danses gasconnes et chants traditionnels) organisée à Grenade sur l'Adour, le 18 janvier 2019, a connu un vif succès.

Le **concert de fin d'année** a été donné en 2019 à l'occasion de la fête de la musique en partenariat avec la municipalité grenadoise.

BIENTÔT UNE NOUVELLE ÉCOLE

La construction du nouveau bâtiment qui accueillera l'école de musique, à proximité de la Maison de l'Enfance, est désormais programmée. Ceci, afin de permettre aux élèves et professeurs de pratiquer leur passion dans des locaux adaptés (acoustique, superficie, agencement des salles, etc...) et fonctionnels.

Le public est venu en nombre lors du concert de fin d'année donné à l'occasion de la fête de la musique



COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La Communauté de Communes intervient sur trois communes du territoire pour les temps d'activités périscolaires : **Artassenx, Bascons et Larrivière Saint-Savin**.

150 enfants ont participé à des ateliers animés par les agents de l'accueil de Loisirs ou mis à disposition par les communes et SIVU. Au total, ce sont **11 agents** qui œuvrent pour l'encadrement de ces TAP.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le contrat enfance / jeunesse signé avec la CAF, la Communauté de Communes et les communes ou SIVU a permis en 2019 le **financement d'une formation BAFA** pour un animateur de l'Accueil de loisirs et le **passage à temps complet de la coordinatrice du Relais Accueil Petite Enfance**.

La prestation de service ordinaire a, quant à elle, participé au financement du fonctionnement de l'ensemble des services de la petite enfance, enfance et jeunesse.

ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

L'accueil d'enfants en situation de handicap est inscrit dans le projet éducatif du territoire.

Un accueil dédié est mis en place sur l'Accueil de loisirs et l'Espace jeunes pour **3 enfants et 3 jeunes**. 363 heures d'accueil ont été enregistrées pour ce public en 2019.

Des **actions de sensibilisation** sont conduites sur l'année au sein de l'ensemble des structures, petite enfance, enfance et jeunesse. À ce titre, l'association Jeunesse au Plein Air est intervenue sur des temps d'infor-

mation et d'échange notamment sur l'accueil des enfants autistes.

SOUTIEN À LA FORMATION

Une **bourse départementale d'aide à la formation des directeurs a été attribuée à deux agents communaux** (Saint-Maurice sur Adour, SIVU Cazères / Le Vignau) en vue de l'obtention du BAFD.

PROJETS TRANSVERSAUX

De nombreux projets sont menés sur le territoire en faveur du jeune public et des familles.

Dans le cadre du soutien à la parentalité, organisé et piloté par la CAF et le Conseil Départemental, un **forum « bien-être en famille »**, a été organisé les 17 et 18 mai 2019 à Artassenx. Durant celui-ci, les familles ont pu venir échanger ou pratiquer différentes activités liées au bien-être (sophrologie, naturopathie, musicothérapie, réflexologie, yoga, nutrition-santé, éveil des sens, etc...)

70 personnes ont été accueillies.

Cette manifestation proposait également une **conférence dynamique sur le thème de la communication vivante et de l'éducation positive** à laquelle 26 personnes ont participé.

Le **festival « Les arts en De₅route₅ »** initié par le service culture de la Communauté de Communes a permis aux scolaires de participer, le temps d'une journée, à des ateliers d'arts de la rue (hip-hop, slam, graff) et d'assister à une représentation professionnelle de danse hip-hop. 11 classes de CM1/CM2 étaient présentes.

Des ateliers jardinage sont organisés durant les temps d'activités périscolaires



70 personnes ont participé à la journée consacrée au « bien-être en famille » le 18 mai 2019

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

Ce festival organisé en octobre sur la commune de Le Vignau s'est poursuivi avec un spectacle tout public et une journée jalonnée d'expositions et d'ateliers ouverts aux familles.

Un **concours de sapins fabriqués à partir de matériaux recyclés** a été organisé auprès des structures re-

cevant du public enfant ou adulte (écoles, médiathèques, Ehpad, maisons d'assistantes maternelles, structures enfance-jeunesse).

11 sapins ont ainsi été réalisés puis exposés durant le marché de Noël de Grenade sur l'Adour.

400 personnes ont participé au vote

qui a désigné lauréat de ce concours, le sapin réalisé par le groupe scolaire de Larrivière Saint-Savin.

RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE (RAPE)

NOUVELLE MISSION

En lien avec la CAF, le Relais Accueil Petite Enfance est devenu en 2019 **guichet unique pour la mise en relation entre l'offre et la demande en matière de garde d'enfants** sur le territoire.

CRÉATION D'UNE « MAM »

Une **Maison d'Assistantes Maternelles** a vu le jour sur le secteur de **Cazères sur l'Adour**. Opérationnelle depuis le mois de septembre, cette MAM, gérée par deux assistantes maternelles accueille six enfants.

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

Ce sont au total **58 assistantes maternelles** qui permettent l'accueil des tout-petits sur le territoire.

La fréquentation des ateliers s'est accrue au fil des mois sur les secteurs de Grenade sur l'Adour et Cazères sur l'Adour et ce sont en moyenne 18 à 23 enfants qui participent aux ateliers. En revanche, malgré la venue d'assistantes maternelles de la commune voisine (Bretagne de Marsan), la fréquentation sur Bascons diminue.

38 assistantes maternelles et 95 enfants participent régulièrement aux ateliers organisés durant l'année.

Plusieurs événements ont ponctué l'année parmi lesquels la **Semaine de la petite enfance**, organisée du 18 au 24 mars et ayant eu pour thème la différence. 72 personnes ont participé aux ateliers en famille, spectacle et ciné-débat proposés durant cette

semaine.

Autre temps fort de cette année 2019, la **journée « portes ouvertes » du Relais Accueil Petite Enfance** durant laquelle était programmée une initiation au cirque en famille. Cette journée a réuni 70 participants.

Le **Noël des assistantes maternelles**, rendez-vous annuel incontournable, a quant à lui, rassemblé 200 participants.

Les assistantes maternelles du territoire ont également participé à 9 soirées à thèmes planifiées tout au long de l'année : présentation du site monenfant.fr, formation au théâtre d'objets, information sur le prélèvement à la source, initiation au yoga du rire, etc...

Des ateliers intergénérationnels sont régulièrement organisés par le Relais Accueil Petite Enfance



Le Relais Accueil Petite Enfance permet aux assistantes maternelles de participer à des temps d'information ainsi qu'à des formations spécifiques

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE DE LA FRÉQUENTATION

La fréquentation de l'Accueil de Loisirs ne cesse de progresser puisque, cette année encore, **9 % de journées enfants supplémentaires** sont comptabilisées sur la structure.

Sur les dix dernières années une évolution d'un peu plus de 55 % est constatée.

La répartition moyenne par jour est de 103 enfants sur les mercredis, 78 sur les petites vacances et 92 sur les grandes vacances.

L'accueil des 3/5 ans représente 44 % de l'activité.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE, SOCLE DE L'ALSH

Les 14 thèmes du totem inscrits sur le projet pédagogique de la structure sont structurés autour d'activités ludiques et pédagogiques adaptées aux tranches d'âge. Les enfants ainsi découvrent et apprennent en privilégiant les notions de plaisir, d'épanouissement, de rêve et d'imaginaire sur des thématiques variées que sont

la lecture, l'environnement, l'intergénérationnel, la culture, la citoyenneté, le sport, la musique...

Des **échanges** avec les structures de Saint-Sever, de la Moustey à Mont-de-Marsan ou de Saint-Pierre-du-Mont viennent enrichir ces moments de partage.

L'établissement accueille également des jeunes adolescents de l'Association La Pyramide de Castandet ou de Prépasport de Mont-de-Marsan afin de leur permettre de **découvrir les métiers de l'animation** ou d'effectuer des stages.

La **kermesse estivale**, cette année placée sous le thème des flamands roses, a connu une nouvelle fois un vif succès et a rassemblé de nombreux parents et enfants **autour des projets solidaires « Cameroun » et « mucoviscidose »**. Projet qui a pu se concrétiser par un temps d'échange vidéo avec les enfants de l'orphelinat de Douala au Cameroun et le départ du second container pour ce pays.

ESPACE JEUNES (EJ)

UNE STRUCTURE « QUI FAIT GRANDIR »

82 adolescents, dont 16 hors territoire et 39 nouveaux ont fréquenté l'Espace Jeunes en 2019, avec une moyenne de 12,5 jeunes par jour en période scolaire et 16,1 jeunes par jour durant les vacances.

Les **projets menés** tout au long de l'année ont notamment permis d'aborder les notions de **solidarité** (opération « Courir pour Curie, courir pour la vie », lutte contre la muco-

viscidose), de **différence** (initiation à la langue des signes, concours d'affiche « Agis pour tes droits »), d'**intergénération** (échanges avec le service animations seniors du CIAS, l'EHPAD et les enfants du Relais Accueil Petite Enfance et de l'Accueil de Loisirs), de **patrimoine** (découverte des communes de Lussagnet et Le Vignau, chantier citoyen à Grenade sur l'Adour, réalisation de l'affiche des fêtes patronales grenadoises) et de **médias et nouvelles technologies** (création d'une chaîne Youtube,

Dans le cadre du projet « Cameroun » porté par l'ALSH, une visioconférence a été organisée avec l'orphelinat de Douala



25 jeunes se sont relayés durant l'été pour repeindre les bancs du parc de Grenade sur l'Adour dans le cadre d'un chantier citoyen

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

retouche photo).

15 sorties et soirées ont été organisées sur l'année.

3 séjours ont été mis en place par la structure, 42 enfants et adolescents en ont profité :

- à la montagne pour les 8-10 ans,
- dans une ferme pédagogique pour les 4-8 ans,
- dans les arbres pour les plus de 11 ans.

Fin février, 20 enfants âgés de 8 à 10 ans sont partis 4 jours en pension complète, à Aragnouet (65)



POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)



Le PIJ a lancé une grande enquête auprès 11-25 ans du territoire afin de faire le point sur leurs attentes, centres d'intérêts et problématiques

Cette année, plus d'une **quarantaine de personnes**, ados, jeunes ou parents, ont pris contact avec le Point Information jeunesse pour recueillir

de l'information majoritairement sur l'emploi et sur l'étranger.

L'accueil physique est privilégié avec 64 % de personnes reçues à la Maison des Jeunes.

Le **forum des jobs d'été** a été réalisé cette année en partenariat avec le BIJ de Mont-de-Marsan qui a offert une plus large opportunité pour les jeunes.

Au sein du collège Val d'Adour, la structure anime le **projet web radio**, inscrit au sein du dispositif du Conseil départemental « Collégiens Citoyens, les jeunes Landais s'engagent ».

En septembre, **une enquête a été mise en place auprès des 11-25 ans** du territoire afin de mieux cerner

leurs besoins et de définir de nouvelles orientations en matière d'information jeunesse.

Les candidatures pour le **conseil communautaire de jeunes** sont lancées et cette instance devrait se mettre en place courant 2020.

Deux adolescents du Pays Grenadois ont eu le privilège de se rendre à Paris pour fêter les **30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant**. Ce festival organisé par les Francas en octobre a rassemblé 700 enfants et jeunes dont 10 landais. Un rendez-vous qui leur a permis de dialoguer avec des acteurs éducatifs parmi lesquels des élus et des représentants institutionnels.

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE SPORT

La Communauté de Communes, de par ses compétences enfance-jeunesse soutien les associations sportives qui gèrent une école de sport et favorisent la pratique et la promotion de la pratique sportive par les jeunes.

Durant la saison 2018/2019, 12 associations ont pu en bénéficier pour un montant global de 9 101 €.

Les 12 écoles de sport soutenues sont : Adour Volley Grenade, l'Étoile Sportive Vignalaise, l'Association Sportive Cazérienne, l'Association Sportive Maurrinoise, Bordères Tonic Form, Larrivière Cazères Basket, le Tennis Club Les Blés d'Or, le Tennis Intercommunal du Marsan, l'Union Saint-Maurice Grenade Football, l'Union Sportive des Judokas Grena-

dois, l'association La Grange Agec et l'Union Sportive Grenadoise Rugby.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) ET SES ACTIONS

CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Le lancement du **plan départemental « Bien vieillir dans les Landes »** a permis au CIAS de valider un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

Ce dispositif vise à améliorer la qualité du service rendu aux usagers, les conditions d'exercice du métier d'aide à domicile ainsi que le fonctionnement et l'organisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

La structure a également répondu à un appel à candidature dans le cadre de **l'expérimentation et la préfiguration d'un nouveau mode de financement** et a obtenu un soutien dans l'objectif d'assurer une meilleure accessibilité financière et géographique pour les bénéficiaires, de mieux maîtriser leur reste à charge.

Le CIAS a signé la **convention d'adhésion au service public délégué « Vivre à domicile »** pour faciliter l'insertion et l'accompagnement des

personnes vulnérables en proposant plusieurs dispositifs pour maintenir les personnes à domicile avec une domotique ciblée.

HABITAT ALTERNATIF POUR PERSONNES ÂGÉES

A l'issue de l'étude menée par la Communauté de Communes sur un habitat alternatif pour personnes âgées, la commune de **Le Vignau** s'est lancée dans une opération avec la **construction de 4 logements adaptés** qui débutera en 2020.

COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE

La journée de collecte « Courir pour la vie, courir pour Curie » en faveur de la recherche contre le cancer s'est déroulée le samedi 5 octobre 2019.

80 personnes par leur participation sont venues soutenir cette action et **une somme de 1 680 € a été versée à l'Institut Curie.**

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Les agents sociaux ont été soumis à des conditions climatiques capricieuses, canicule, inondations, mais ont mené à bien leur mission sur l'ensemble du territoire et nous ne pouvons que les remercier pour leur professionnalisme.

L'activité des différents services d'aide et d'accompagnement à domicile est stable.

Les usagers du service d'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide-ménagère,

garde malade) sont majoritairement des personnes relevant des GIR (groupe iso-ressources) 4 et 6, donc peu dépendantes.

20 agents d'aide à domicile formés interviennent sur toutes les communes du territoire auprès de **169 usagers**, dont près de 70 % de femmes. La tranche d'âge 80/89 ans est majoritaire.

22 982 heures d'intervention ont été enregistrées sur l'année 2019.

1 680 € ont été reversés à l'Institut Curie grâce à la journée de collecte « Courir pour la vie, courir pour Curie »



22 982 heures de prestations d'aide à domicile ont été réalisées en 2019

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN VIEILLIR

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)



Le service Animation Seniors, par l'organisation de sorties et activités, pallie à l'isolement des personnes âgées et permet de maintenir des liens sociaux

PORTAGE DE REPAS

Le service portage de repas permet à **86 personnes**, dans l'impossibilité momentanée de pouvoir cuisiner, de bénéficier de menus équilibrés.

12 524 repas ont été distribués en 2019.

PETIT JARDINAGE ET PETIT BRICOLAGE

Le service de petit jardinage et petit bricolage est, quant à lui, intervenu auprès de **75 usagers** et a effectué 1 037 heures.

Seul le petit jardinage est sollicité. Il a dû faire face lui aussi à la période de

canicule et aux mauvaises conditions climatiques avec les fortes pluies du printemps et d'automne qui ont perturbé quelque peu les interventions.

TÉLÉALARME

Le service téléalarme, financé à plus de 80 % par le CIAS, gère **228 appareils** qui permettent de solliciter une aide adaptée 24h/24 et 7j/7j en cas de malaise, de chute ou d'urgence médicale.

REPAS ET GOÛTERS DES AÎNÉS

Le CIAS participe également aux repas ou goûters organisés dans chaque

commune pour les personnes âgées et ce, à hauteur de 7 € par personne. **943 repas** (249 de plus qu'en 2018) ont été subventionnés pour un montant total de **6 601 €**.

SERVICE XL AUTONOMIE

Une personne bénéficie de la mise à disposition d'une tablette numérique et d'une téléassistance.

SERVICE ANIMATION SENIORS

Rompre l'isolement des personnes âgées et maintenir le lien social, tels sont les objectifs qui ont prévalu à la création de ce service.

Par l'organisation de visites à domicile, de sorties, de rencontres, d'ateliers, d'actions de prévention ou de manifestations telle la Semaine Bleue en octobre, il concourt à tisser ou maintenir les liens entre les personnes, entre les générations et participe ainsi à maintenir les seniors le plus longtemps à domicile tout en conservant des attaches sur l'extérieur.

24 personnes ont pu bénéficier d'une visite à domicile (264 visites au total).

32 personnes ont participé aux actions de prévention ou ateliers organisés par le service. Ce sont au total **45 activités** (cinéma, visites de musées, café papot'âge, activités intergénérationnelles, etc...) qui ont été proposées aux seniors durant l'année 2019.

SUBVENTIONS AUX ACTIONS CULTURELLES

Sept associations ont bénéficié d'une aide financière pour l'organisation de manifestations culturelles d'intérêt communautaire pour un montant total de 7 321 €. Il s'agit de l'association La Grange Agec (Festival du conte, Fête de la nature, du bien-être et du partage), de l'association Troubl'Adour (Bascons en cœur, Fête de la musique), des Amis du Patrimoine Castandétois (randonnée découverte du patrimoine), de l'association de parents d'élèves de Cazères sur l'Adour (balade gourmande), de Lous Toutem Hardits (cabaret à Castandet), de l'association Les Bien Fées

de la Salamandre (Printemps à Lusagnet) et enfin de l'association Les Amis de Chalampé (concert et bal gascon avec le groupe Arredalh).

Les **communes de Bordères et Lamensans et de Grenade sur l'Adour** se sont vues attribuer une aide de 4 720 €.

Une **enveloppe de 12 042 €** a ainsi été allouée dans le cadre des subventions aux actions culturelles.

Un **nouveau règlement d'attribution** de cette subvention a été adopté le 24 juin 2019.



La Fête de la nature, du bien-être et du partage à Larrivière Saint-Savin fait partie des manifestations culturelles d'intérêt communautaire organisées en 2019 et ayant bénéficié d'une subvention

ANIMATIONS CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

5 axes culturels ont été proposés à un peu plus de 2 000 spectateurs sur le territoire :

- Une **résidence d'artistes** avec la compagnie Nanoua du 11 au 22 février intervenue en plusieurs lieux (médiathèques, ALSH, salles communales, Adapei de Bascons, etc...).
- Le **Festival « Les Arts en De₅route₅ »** sur le thème des arts de la rue (hip-hop, graff, slam) les 18 et 19 octobre avec de nombreuses interventions

auprès des élèves des 11 classes de CM1 et CM2 du territoire du 12 septembre au 17 novembre.

- La **manifestation départementale « Itinéraires »** proposant ateliers et spectacles dans le réseau des médiathèques du territoire, le dimanche 13 octobre.
- **Destination Théâtre de Gascogne** : accompagnement sur 4 spectacles de leur programmation culturelle proposés à tarifs préférentiels (par-

tenariat avec Mont de Marsan Agglomération).

- Tout au long de l'année, **10 exposition** d'artistes locaux au sein de l'Office de Tourisme.

Les deux premières opérations culturelles étaient précédées d'actions de médiation auprès des structures petite enfance, enfance et jeunesse, des écoles, du foyer de vie et ont pu capter l'attention de près de 500 enfants.

10 expositions d'artistes du territoire ont été proposées dans les locaux de l'Office de Tourisme en 2019 (ici Florent Bougue, Jean Carpi et Jean-Claude Mallet)



Le Festival « Les Arts en De₅route₅ » aura rassemblé 278 élèves du territoire autour du hip-hop, du slam et du graff

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

Plus de 600 personnes ont participé aux animations nature proposées en 2019



Au 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes prendra en charge, en plus de l'animation, la gestion du site de la Course Landaise

ANIMATIONS NATURE & PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Le programme d'animations « nature et patrimoine » comprend 3 volets :

- la **découverte des sites naturels**,
- la **découverte du petit patrimoine**,
- des **démarches de développement durable**.

Au cours des **19 animations** organisées sur l'année, ce sont **613 personnes** qui ont pu découvrir le territoire ou participer à des ateliers. Le temps fort res-

tant bien entendu la Fête de la Nature et des Saligues du 25 mai 2019 qui a regroupé 400 personnes sur la journée. Il s'agit là de sa meilleure fréquentation depuis sa création. Une réussite due, en partie, à une météo très favorable.

Les techniciens nature du Département, l'Institution Adour et l'entreprise Gaïa sont les trois grands partenaires de cette programmation.

SITE DE LA COURSE LANDAISE À BASCONS

L'animation du site consacré à la **Course Landaise** est assurée, depuis 2011, par la Communauté de Communes via une convention avec la commune de Bascons.

Au **1^{er} janvier 2020**, elle en assurera également la **gestion**, par arrêté de M. le Préfet validant les nouveaux statuts qui intègrent cette compétence facultative.

Le **projet d'installation du nouvel espace** à l'ancien presbytère de Bascons a été acté par la municipalité et l'intercommunalité. Le projet est en cours, l'acte de cession à l'euro symbolique du bâtiment va être signé prochainement.

La Communauté de Communes et la commune de Bascons participent activement au **projet pédagogique départe-**

mental « Langue et Culture régionales autour de la Course Landaise ». Ce projet a permis de proposer à 362 écoliers, sur trois journées, des initiations à la course landaise encadrées par l'animateur du musée. Ces derniers se sont retrouvés le jeudi de l'Ascension, lors de la course landaise organisée dans le cadre de la Fête du Musée, où ils ont présenté le rendu de leur initiation (arts plastiques, chants, démonstrations d'écartés et de sauts). Les écoles de Bordères et Lamensans, Castandet et Maurrin avaient répondu présentes sur cette action. En parallèle, près de 1 130 élèves et leurs parents ont assisté à ce spectacle.

329 visiteurs ont été accueillis durant la saison 2019. Parmi eux, 121 individuels et 10 groupes (7 d'adultes et 3 d'enfants).

OFFICE DE TOURISME

LANDES INTÉRIEURES

La promotion commune mise en place avec « Landes Intérieures » permet un rayonnement plus large et abonde l'offre touristique. À titre d'exemple, 25 000 visiteurs ont été comptabilisés sur le blog Visit'Landes

alimenté par les Offices de Tourisme du Pays Grenadois, de Mont de Marsan Agglo et Chalosse Tursan. Ce groupement a, par ailleurs, réalisé un clip de promotion du territoire « Landes Intérieures » diffusé dans les cinémas landais.

Les ateliers culinaires ont eu beaucoup de succès en 2019 à l'instar de celui consacré au fantastik (dessert à base de fruits de saison)



NOUVELLE ORGANISATION

Une réorganisation du service s'est avérée nécessaire en fin d'année avec le départ d'un agent en disponibilité pour convenance personnelle et l'arrivée d'un nouvel agent.

Ce fut l'occasion d'aborder une réflexion sur les plages horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme en les harmonisant avec les territoires voisins.

La communication dématérialisée s'est également étoffée.

ANIMATIONS TOURISTIQUES

1 887 contacts ont été enregistrés sur l'année (baisse de 16,5 % par rapport à 2018) et **3 217 visiteurs**

ont été reçus (4 124 en 2018).

Malgré cette baisse de fréquentation, le mauvais temps du printemps, et l'absence de ponts sur le mois de mai, les animations ont fait le plein.

La deuxième édition du Marché des Producteurs de Pays, a été un franc succès avec 520 repas servis par les producteurs présents.

L'Office de Tourisme a proposé **15 rendez-vous** sur l'année, dans le cadre du « Grand Printemps des Landes » et des animations estivales, qui ont rassemblé **209 personnes**.

Les visites de patrimoine local ainsi que les ateliers cuisine ont attiré en

nombre les visiteurs.

La 15^{ème} édition du **Forum des Associations** du Pays Grenadois, organisée le samedi 7 septembre à Larrière Saint-Savin, a rassemblé 24 associations venues présenter leurs activités et recruter de nouveaux adhérents.

TAXE DE SÉJOUR

50 prestataires (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels) sont implantés sur le territoire.

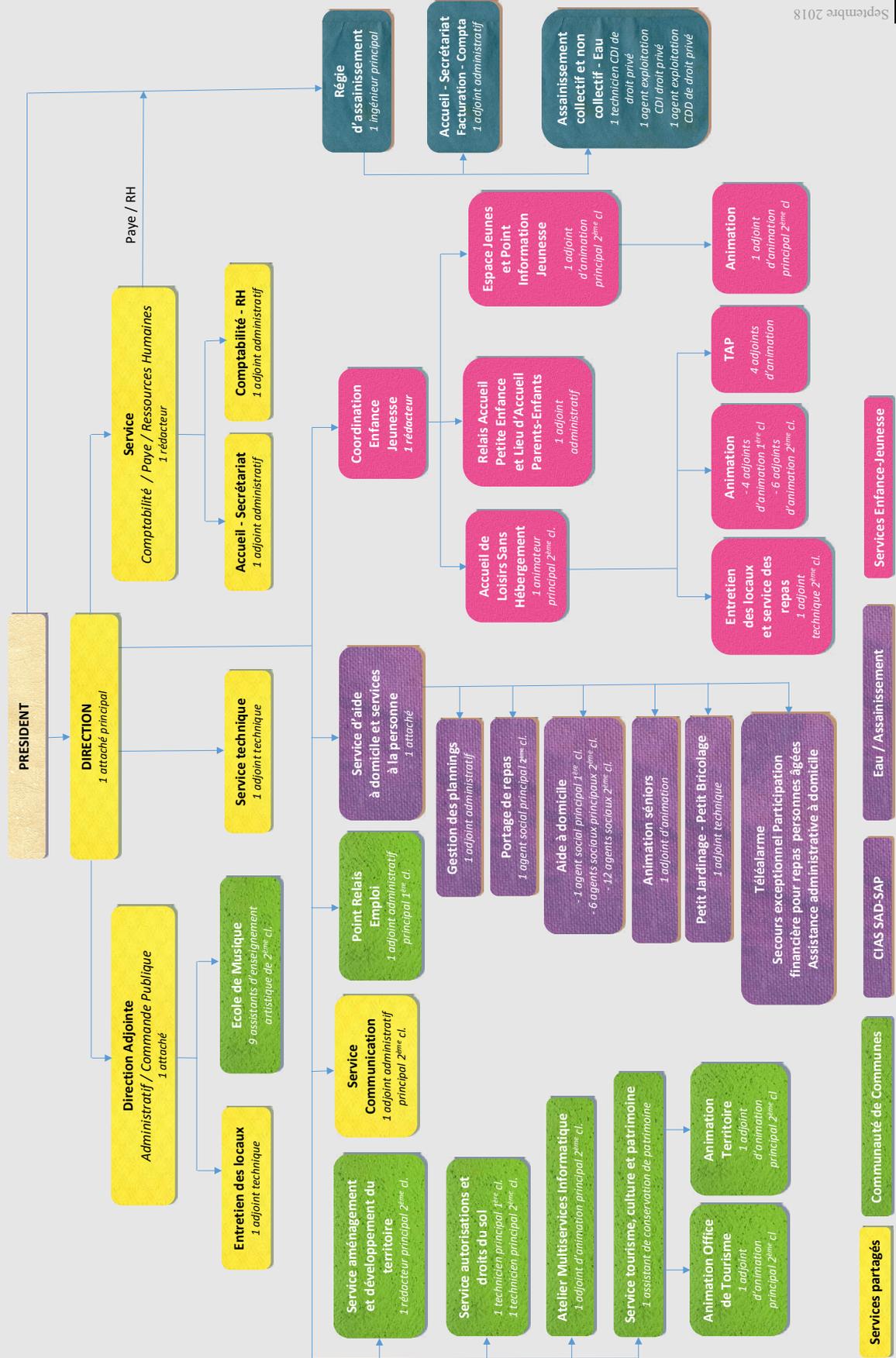
Sur 2019, la taxe de séjour a connu une **progression d'environ de 50 %** qui s'explique par l'arrivée des plateformes de réservation. 15 392 € ont ainsi été perçus.

L'été aura été ponctué de rendez-vous tels que la découverte de la bastide de Cazères sur l'Adour ou l'initiation à la pêche, les pieds dans l'eau



ANNEXES

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE DU PAYS GRENAOIS



Septembre 2018

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 365 303,03	G	5 804 839,02
	Section d'investissement	B	1 326 844,13	H	790 983,82
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	3 208 116,58
	Report en section d'investissement (001)	D		J	3 559 464,88
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	6 692 147,16	= G+H+I+J	13 363 404,30
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	570 483,00	L	6 327,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	570 483,00	= K+L	6 327,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	5 365 303,03	= G+I+K	9 012 955,60
	Section d'investissement	= B+D+F	1 897 327,13	= H+J+L	4 356 775,70
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 262 630,16	= G+H+I+J+K+L	13 369 731,30

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	6 327,00
20086	MATERIEL DIVERS	10 000,00	
20087	FONDS DE CONCOURS	206 000,00	
20133	PLUI	20 483,00	
20142	SCHEMA D'AMENAGEMENT NUMERIQUE	100 000,00	
20143	HABITAT INTERGENERATIONNEL		6 327,00
20163	MAISON DE LA COURSE LANDAISE	50 000,00	
20173	ETUDE ESPACE ECOLE DE MUSIQUE E	50 000,00	
20191	VOIRIE 2019	84 000,00	
20194	BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	50 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées: telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 21 480,87	G 21 480,87
	Section d'investissement	B	H
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 0,02
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 21 480,87	= G+H+I+J 21 480,89
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 21 480,87	= G+I+K 21 480,89
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 21 480,87	= G+H+I+J+K+L 21 480,89

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 010 453,92	G 1 008 708,92
	Section d'investissement	B 1 008 595,92	H 1 010 276,42
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 158 304,29	I
	Report en section d'investissement (001)	D	J 404 235,49
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 2 177 354,13	= G+H+I+J 2 423 220,83
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 168 758,21	= G+I+K 1 008 708,92
	Section d'investissement	= B+D+F 1 008 595,92	= H+J+L 1 414 511,91
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 177 354,13	= G+H+I+J+K+L 2 423 220,83

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées: telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

C.A. 2019 ZA DU TREMA
CA 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 030,03	G	200 037,00
	Section d'investissement	B 200 000,00	H	1 595,07
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 34 896,16	I	
	Report en section d'investissement (001)	D	J	198 404,93
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 236 926,19	= G+H+I+J	400 037,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K	
	Section d'investissement	F	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 36 926,19	= G+I+K	200 037,00
	Section d'investissement	= B+D+F 200 000,00	= H+J+L	200 000,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 236 926,19	= G+H+I+J+K+L	400 037,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

> ANNEXES

C.A. 2019 SPA OFFICE DU TOURISME
CA 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	83 365,97	G	96 289,54
	Section d'investissement	B		H	
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	17 234,54
	Report en section d'investissement (001)	D		J	1 134,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	83 365,97	= G+H+I+J	114 658,08
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	83 365,97	= G+I+K	113 524,08
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	1 134,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	83 365,97	= G+H+I+J+K+L	114 658,08

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

REGIE ASSAINISSEMENT
CA 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	391 362,89	G	405 307,62	G-A	+13 944,73
	Section d'investissement	B	54 415,50	H	231 726,40	H-B	+177 310,90

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C		I	104 340,49		
	Report en section d'investissement (001)	D		J	1 479 356,52		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)			445 778,39 <small>P= A+B+C+D</small>		2 220 731,03 <small>Q= G+H+I+J</small>		+1 774 952,64 <small>= Q-P</small>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E		K			
	Section d'investissement	F	115 232,70	L			
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F 115 232,70		= K+L		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation		391 362,89 <small>= A+C+E</small>		509 648,11 <small>= G+I+K</small>		+118 285,22
	Section d'investissement		169 648,20 <small>= B+D+F</small>		1 711 082,92 <small>= H+J+L</small>		+1 541 434,72
	TOTAL CUMULE		<small>= A+B+C+D+E+F</small> 561 011,09		<small>= G+H+I+J+K+L</small> 2 220 731,03		+1 659 719,94

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
21	Immobilisations corporelles	115 232,70	

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

> ANNEXES

REGIE EAU
CA 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	981 645,33	G	1 320 556,23	G-A	+338 910,90
	Section d'investissement	B	38 510,41	H	2 748,38	H-B	-35 762,03

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C		I	26 293,55		
	Report en section d'investissement (001)	D		J	13 288,38		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)			1 020 155,74 <small>P= A+B+C+D</small>		1 362 886,54 <small>Q= G+H+I+J</small>	= Q-P	+342 730,80

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E		K			
	Section d'investissement	F		L			
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L			

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation		981 645,33 <small>= A+C+E</small>		1 346 849,78 <small>= G+I+K</small>		+365 204,45
	Section d'investissement		38 510,41 <small>= B+D+F</small>		16 036,76 <small>= H+J+L</small>		-22 473,65
	TOTAL CUMULE		1 020 155,74 <small>= A+B+C+D+E+F</small>		1 362 886,54 <small>= G+H+I+J+K+L</small>		+342 730,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	K
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	L

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 808 357,71	G 856 973,53
	Section d'investissement	B 17 062,00	H 17 681,88
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 32 997,92
	Report en section d'investissement (001)	D	J 34 554,49
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 825 419,71	= G+H+I+J 942 207,82
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 1 000,00	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 000,00	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 808 357,71	= G+I+K 889 971,45
	Section d'investissement	= B+D+F 18 062,00	= H+J+L 52 236,37
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 826 419,71	= G+H+I+J+K+L 942 207,82

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 000,00	L
20152	ACQUISITION MAT. DE BUREAU ET INF	1 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAOIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

14, place des Tilleuls

40270 Grenade sur l'Adour

Tél. : 05 58 45 44 42

Courriel : secretariat@cc-paysgrenadois.fr

WWW.CC-PAYSGRENAOIS.FR